

# Modèle de prestation des services en comportement en 2015-2016

Josée Labonté et Christine Côté

Octobre 2015

# But

Soutenir les interventions  
auprès des équipes écoles de la  
maternelle à la 6<sup>e</sup> année

# Besoins identifiés

- \* Besoin de développer davantage une approche proactive versus une approche réactive
- \* Faciliter le transfert entre les conseillers en comportement et le milieu scolaire
- \* Besoin d'adresser le transfert de stratégies offertes et de clarifier le but des interventions
- \* Besoin d'une évaluation compréhensive du profil de l'enfant pour cibler les interventions
- \* Besoin d'une approche globale et systémique pour monitorer la mise en œuvre des stratégies et les progrès de l'élève

### **Phase I - Stratégies de prévention**

- Observations et analyse (salle de classe, récré, gymnase, corridor, etc.)
- Offrir des stratégies universelles (climat de la classe et de l'école)
- Montrer comment faire l'ACA et suggestions d'élèves qui pourraient en bénéficier
- Partage de stratégies pour désamorcer des crises
- Dépistage d'élève considéré à plus grand besoin

### **Phase II - Mentorat pour le personnel de l'école**

- Assurer la mise en place des stratégies
- Rencontres avec le personnel pour travailler certains objectifs d'appui pour les élèves en plus grand besoin:
  - ◊ Enseigner, coacher et modeler l'utilisation d'approches et techniques fondées sur des données probantes
  - ◊ Psycho-éducation (ex: FE, profil de l'élève, etc.)
  - ◊ Analyse ACA
  - ◊ Surveiller le progrès des élèves à grands risques

### **Phase III - Interventions personnalisés et mentorat**

- Évaluation biopsychosociale
- Plan d'appui comportemental pour les élèves à grands risques
- Apprentissage professionnelle du personnel
- Continuation des sessions de mentorat pour le personnel

# Critères de renvoi et de fonctionnement

- \* Le conseiller en comportement, en consultation avec le gestionnaire, déterminera les élèves à plus grand risque
- \* L'école sera avisée de faire un renvoi et d'obtenir la permission de service de la part du parent lorsqu'un élève sera ciblé comme étant en plus grand besoin afin que le personnel qui travaille de près avec l'élève puisse recevoir un mentorat du conseiller en comportement
- \* Un plan d'appui comportemental sera élaboré pour les élèves qui sont à risque élevé et qui sont disposés à recevoir de l'appui individuel. Le plan servira à cibler des objectifs et à évaluer le développement de compétences. Il y aura des notes de suivis pour ces élèves.

# Phase III à partir de janvier 2016

Toutes les interventions personnalisées se feront en présence de l'aide-enseignante ou de l'enseignant-ressource afin que le personnel puisse bénéficier du modelage/accompagnement et pour promouvoir davantage le lien entre adulte-enfant et développer un système de communication entre adulte-enfant.

## Conditions:

- \* Les stratégies partagées ont été mises en place;
- \* L'analyse comportementale appliquée a été mise en place;
- \* Des suivis ont été faits avec les parents par le personnel de l'école, deux équipes-ressources ont été faites;
- \* Un plan d'enseignement individualité (PEI) a été élaboré;
- \* Les suivis appropriés ont été faits;
- \* L'enfant est disposé sur le plan clinique à des rencontres individuelles et les services en comportement sont appropriés selon le profil de l'enfant.

# Rôles des conseillers en comportement

❖ **Accompagnement et mentorat offerts aux écoles pour aider et développer l'autonomie du personnel scolaire à intervenir avec des élèves ayant des problèmes de comportements**

## **Deux volets:**

1. Appui et accompagnement pour les stratégies antécédentes (Phases I et II)
2. Accompagnement, apprentissage professionnel et développement de l'autonomie du personnel (Phases II et III)

# Rôles des conseillers en comportement

## Volet 1 : Appui pour les stratégies antécédentes (phases I et II)

- \* Faire des recommandations (sommaire de visite)
- \* Assurer la mise en application des stratégies recommandées
- \* Bien comprendre les obstacles afin d'assurer une mise en œuvre efficace des stratégies
- \* Offrir de l'appui au personnel scolaire afin de surmonter les défis en trouvant des solutions (ex. : trouver du temps dans l'horaire, indiquer où il devrait placer les visuels, aider de façon concrète à développer les outils nécessaires (ex. : cibler un temps ensemble pour faire les visuels)).



# Rôles des conseillers en comportement

## Volet 2 : Accompagnement, apprentissage professionnel et développement de l'autonomie du personnel (phases II et III)

- \* Recommander des techniques, approches et/ou programme (ex. : ACA, CPS, *Vers le Pacifique*, techniques de relaxation);
- \* Psychoéducation – expliquer le raisonnement derrière les interventions, fournir les étapes à suivre et des exemples concrets dans leur utilisation, et fournir des exemples de comment il pourrait généraliser les informations/ stratégies à d'autres enfants;
- \* Accompagner le personnel de l'école dans la mise en application – rencontrer le personnel régulièrement pour faire une rétroaction des stratégies et offrir du modelage (préférentiellement avec l'élève) ;
- \* Animer des sessions d'intervention directe avec l'accompagnement d'un membre du personnel scolaire.

# Rôles des conseillers en comportement

## Autres

- \* Obtenir la documentation (questionnaire, consentement, renvoi à l'infirmière en santé mentale, lettres professionnelles, etc.) nécessaire à la livraison des services
- \* Fournir une analyse brève du profil de l'élève pour faciliter l'élaboration d'un plan de traitement
- \* Participer à l'élaboration d'un plan d'appui comportemental pour aider l'école à saisir des objectifs et surveiller le progrès de l'élève
- \* Collaborer avec le gestionnaire des services en comportement dans la rédaction des lettres professionnelles
- \* Recommander, au besoin, les services d'un autre organisme soit au CSDCCS ou dans la communauté (ex. : ergo, infirmière en santé mentale, travail social)
- \* Intervention ASSIST, au besoin, si le conseiller en comportement est à l'école
- \* Élaborer la correspondance avec les parents

# Rôle du gestionnaire des interventions en comportement

## Quatre volets :

1. Prestation de service
2. Supervision des conseillers en comportement
3. Service clinique pour les cas les plus sévères
4. Formations sur des thèmes et techniques générales

# Rôle du gestionnaire des interventions en comportement

## **Volet 1: Prestation de service**

- \* Développer un modèle
- \* Ajuster le modèle selon les besoins
- \* Faciliter la mise en œuvre des services en développant ou en se procurant des outils
- \* Évaluation du programme

## **Volet 2: Supervision clinique des conseillers en comportement**

- \* Supervision des notes de suivis, des sommaires de recommandations et des plans d'appui comportemental
- \* Études de cas (pratico-pratique)
- \* Consultation hebdomadaire avec les conseillers en comportement
- \* Médiateur, au besoin, lors des conflits

# Rôle du gestionnaire des interventions en comportement

## **Volet 3: Service clinique pour les cas les plus sévères**

- \* Thérapies plus intensives pour les cas les plus sévères en complément des services offerts par les conseillers en comportement
- \* Évaluations biopsychosociales et autres
- \* Services consultatifs pour les écoles
- \* Appuyer la famille à naviguer le système et à obtenir des ressources à l'externe
- \* Renvoi à l'infirmière en santé mentale
- \* Lettres professionnelles

## **Volet 4: Formations sur des thèmes généraux et techniques/approches**

- \* L'équipe de comportement
- \* Le personnel scolaire (webinaire aux 2 mois)

# Critères pour l'offre de service

- \* Une école qui a moins de besoins aura moins de jours d'accompagnement qu'une école en grands besoins
- \* Les effectifs et les besoins d'une école seront considérés afin de déterminer le nombre de jours d'accompagnement. Les observations appuieront cela.
- \* Le principe d'équité et non d'égalité basé sur les besoins sera utilisé pour offrir le service

# Avantages

- \* Préconise les interventions proactives (ex.: stratégies universelles, dépistage d'élève à risque plutôt qu'attendre un renvoi)
- \* Facilite le transfert entre les stratégies développées avec l'élève et sa mise en œuvre en classe en raison de l'accompagnement d'un membre du personnel lors des rencontres avec l'élève
- \* Offre un apprentissage professionnel afin que le personnel scolaire puisse avoir une vue d'ensemble des interventions et faire le transfert des stratégies pour venir en aide à d'autres élèves
- \* Évaluation biopsychosociale pour bien comprendre le profil de l'enfant, évaluer le niveau de risque et faciliter l'obtention des services spécialisés au besoin
- \* Plan d'appui comportemental avec des objectifs spécifiques qui seront évalués de façon régulière

# Avantages

- \* Développer la capacité des équipes-écoles
- \* Des stratégies universelles d'interventions sont modelées et explicitées avec les équipes-écoles
- \* Diminuer le nombre d'évaluations du risque et de la menace au palier élémentaire
- \* Diminuer le nombre de restrictions physiques
- \* Appliquer le principe de la stratégie PRIME dans le modèle proposé (prévenir, réagir, intervenir, monitorer et éduquer) tout en étant sur le terrain
- \* Appuyer l'équipe EASE au sein des écoles
- \* Appuyer les initiatives en santé mentale
- \* Impact sur la sécurité, le bien-être et le climat scolaire



Questions ?